

BROCHURE D'INFORMATION CCS1

VOTRE FORMATION AVEC LUSTO, PARTEZ GAGNANTS !

LUSTO

Adresse postale : 8 bis rue Abel - 75012

Accueil du public : 2 rue Abel - 75012

Téléphone : 06.27.25.41.84 - Email : contact@lusto.fr

Siret : 80054216900027 RCS PARIS

Agrément : F.14.075.002.0 - Déclaration d'activité : 11755443375 - Qualiopi : FR069733-2

BROCHURE D'INFORMATION FMESR

PRESENTATION DU FORMATEUR FMESR

1. Qui est l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière ?

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière contribue à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière.

Il prépare des actions de formation pour tous publics, dans le cadre du « continuum éducatif », en se conformant au Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne publié par arrêté ministériel. Il anime ces actions dans le but de faire adopter aux apprenants un comportement respectueux des autres usagers de la route et de favoriser leur prise de conscience des enjeux du développement durable.

L'enseignement de la conduite exige le maintien d'une vigilance constante par rapport à l'environnement routier et au comportement de l'apprenant. L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière adapte en permanence son discours et ses méthodes pédagogiques aux objectifs, aux besoins spécifiques et à la progression des apprenants en utilisant les ressources formatives appropriées. Il exerce une veille régulière concernant la réglementation, le secteur professionnel et ses évolutions.

2. Les qualités requises de l'ECSR

- ✓ Compétences pédagogiques
- ✓ Capacité relationnelle
- ✓ Capacité de communication
- ✓ Capacité de gestion
- ✓ Rigueur, méthode et adaptabilité.
- ✓ Actualisation des savoirs / veille continue.

3. Comment devenir ECSR CCS1 ?

- Les prérequis :
 - Etre titulaire du Titre Professionnel ECSR.

BROCHURE D'INFORMATION FMESR

LA FORMATION

1. Compétence attestée :

Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation

2. Déroulement : (Voir programme)

Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation

Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation

Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues

3. Les tarifs et les financements

Le tarif est de 3 200 euros. Lusto n'est pas assujetti à la TVA. Des financements existent en fonction de votre situation professionnelle. Lusto vous accompagne dans les démarches de demande de ces financements.



BROCHURE D'INFORMATION FMESR

LE CENTRE DE FORMATION LUSTO

1. Qui sommes-nous ?

Lusto a ouvert en 2014 ; c'est le centre de formation de l'auto-école SOULT, structure créée en 1987 par Monsieur Thibault DROINET.

Fort de ses années d'expérience dans le domaine de l'éducation routière et de la sécurité routière pour les catégories B et A du permis de conduire, Monsieur Thibault DROINET a souhaité étendre son activité en fondant son propre centre de formation. Lusto bénéficie donc depuis son ouverture de l'expérience et des compétences acquises par son équipe d'enseignants et de formateurs ainsi que de moyens techniques adaptés.

LUSTO est une structure à taille humaine dont la priorité est de dispenser une formation sur mesure, en adéquation aux référentiels de ses formations ainsi qu'au référentiel Qualiopi. LUSTO a toujours mis en place des actions pour :

- Lutter contre le décrochage
- Mutualiser les compétences professionnelles
- Informer les entreprises du suivi de leurs stagiaires
- Promouvoir l'écomobilité dans le respect du REMC.

2. Nous contacter

- Téléphone : 06.27.25.41.84
- Site internet : www.lusto.fr
- Email : contact@lusto.fr

3. Où sommes-nous situés ?

Pistes privées avec salle de formation sur place. Parc des expositions Paris Nord 2



BROCHURE D'INFORMATION FMESR

4. Nos moyens humains :

➤ Nos intervenants

Lusto dispose d'intervenants motivés, dynamiques, qualifiés et expérimentés.

BEPECASER ET/OU TP ECSR :

Nos enseignants sont diplômés du TP ECSR ou du BEPECASER ainsi que de l'autorisation d'enseigner préfectorale en cours de validité. Ils actualisent régulièrement leurs connaissances et leurs pratiques.

BAFM :

Nos formateurs sont diplômés du BAFM et prochainement du TFP FMESR. Ils sont tous expérimentés.

➤ Nos référents

UN REFERENT ADMINISTRATIF / TUTEUR :

Il a l'expérience nécessaire pour dynamiser l'activité des apprenants et prévenir l'absentéisme en anticipant une éventuelle démotivation ou un risque de décrochage de formation. C'est pourquoi il est en charge des questionnaires de satisfaction ou d'évaluation en cours de formation, conformément aux attentes du référentiel Qualiopi.

Il est en relation avec les financeurs (OPCO /TRANSITION PRO par ex) l'administration (DRIETS, Préfecture de Police par ex), les entreprises privées (Commanditaire, tuteur, responsable de stage par ex).

Des tâches spécifiques lui sont attribuées (exemples) :

- Le traitement des appels d'offre
- L'animation des réunions d'information destinées aux apprenants et aux structures du réseau d'accueil, d'information et d'orientation des demandeurs d'emploi
- La coordination administrative de la formation L'élaboration des emplois du temps
- Le traitement et le suivi des dossiers de demande de rémunération et de protection sociale, ce qui contribue à la sécurisation des parcours de formation des stagiaires

BROCHURE D'INFORMATION FMESR

UN REFERENT PEDAGOGIQUE :

Il a l'expérience nécessaire pour la conception de la formation soit l'élaboration du contenu et des outils utilisés. Un de ses objectifs est de mettre à profit le plus d'heures de formation possible pour l'apprenant et garder une dynamique de groupe - entre les formateurs entre eux mais aussi avec les apprenants.

Des tâches spécifiques lui sont attribuées (exemples) :

- L'organisation et la planification des moyens pédagogiques Le suivi pédagogique des apprenants
- La prospection des terrains de stage en entreprise
- Les contrôles inopinés pendant la période de stage en entreprise
- L'encadrement de l'équipe de formateurs
- L'harmonisation de la pédagogie
- L'intégration dans chaque parcours d'un module de sensibilisation aux principes de développement durable.

LE RESPONSABLE DE L'ORGANISME :

Il est professionnel du secteur depuis 35 ans. Son carnet d'adresses en tant que vice-président de l'UNIC lui confère un large panel d'écoles de conduite.

Il a l'expérience nécessaire pour rendre possible toute l'équation de la formation grâce aux moyens techniques et pédagogiques qu'il peut mobiliser grâce à son activité dans le domaine de l'éducation routière. Il fournit à tous les formateurs le cahier des clauses techniques ainsi que le descriptif détaillé de la formation dispensée.

Il est aussi le référent handicap en relation directe avec la Ceremh.

Des tâches spécifiques lui sont attribuées (exemples) :

- Prendre toutes les mesures opportunes pour mettre en application les grands principes liés au développement durable et surtout au respect de l'environnement.
- Veiller à ce que les ressources utilisées pendant la durée de la formation respectent l'environnement, par exemple au niveau de l'achat (consommables, matériels, supports pédagogiques, etc) et de façon visible pour les apprenants par un contrat de formation dans lequel il en sera fait référence.

BROCHURE D'INFORMATION FMESR

5. Nos moyens techniques

Les formateurs disposent de tout le matériel de formation nécessaire :

Les logiciels appropriés

La connexion Internet

Les supports papiers

Tableaux blancs

Vidéoprojecteurs

Revue et ouvrages professionnels

Véhicules agréés

Piste privée homologuée et équipée

Radios de liaison

